



Le patriotisme au lycée de Saint-Denis de La Réunion avant la Grande Guerre (1870-1914)

Pierre-Éric Fageol

► To cite this version:

Pierre-Éric Fageol. Le patriotisme au lycée de Saint-Denis de La Réunion avant la Grande Guerre (1870-1914). *Histoire de l'éducation*, 2012, 133, pp.43–64. 10.4000/histoire-education.2437 . hal-01244095

HAL Id: hal-01244095

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01244095>

Submitted on 1 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le patriotisme au lycée de Saint-Denis de La Réunion avant la Grande Guerre (1870-1914)

Pierre-Éric FAGEOL

L'historiographie reconnaît que les valeurs patriotiques et nationalistes sont au cœur d'un nouvel enseignement républicain marqué par la défaite de 1870¹. En effet, l'école de la Troisième République veut inculquer des valeurs sociales et morales valorisant l'État-Nation. En ce sens, elle tient le premier rôle dans ce qu'Eugen Weber a nommé le « processus d'acculturation final qui a transformé les Français en Français »². La foi dans le progrès et dans la mission civilisatrice de la France explique les tentatives d'application de ce modèle au domaine colonial et plus particulièrement au sein des vieilles colonies de l'Empire.

Dans ce processus d'acculturation nationale « l'école traduit la volonté du colonisateur d'assimiler le colonisé et de lui imposer ses valeurs »³. En qualité d'appareil idéologique d'État⁴, les établissements scolaires de l'île de La Réunion, colonie française depuis le XVII^e siècle, ont ainsi participé à cette œuvre de redressement national et mis en exergue les vertus patriotiques à inculquer aux élèves de la colonie. L'enseignement patriotique, placé au

1 Antoine Prost, Benoît Falaize (dir.), *École, histoire et Nation*, numéro spécial de *Histoire de l'éducation*, n° 126, avril-juin 2010.

2 Eugen Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983, p. 438.

3 Raoul Lucas, *Bourbon à l'école, 1815-1946*, Saint-André, Océan Éditions, 2006, p. 14.

4 Louis Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », in *Positions (1964-1975)*, Paris, Éditions sociales, 1976, p. 67-125.

cœur de la raison scolaire, s'apparente alors à un culte dont les modalités se déclinent en une exaltation, un amour et une foi dans les vertus de la Patrie. En parodiant les propos de Pierre-Joseph Proudhon, les efforts déployés démontrent que le nationalisme est ainsi une « natiopédie »⁵, une volonté de régénération où les plus jeunes de la société sont considérés comme des cibles privilégiées car plus malléables et sensibles aux discours civiques.

Doit-on conclure à une communion de pensée entre la colonie et sa métropole? La prudence est de mise car, au-delà de la similitude de certains discours, l'organisation et le fonctionnement de l'école coloniale sont à l'origine de nombreux contrastes. La réalité de l'enseignement relativise assurément cette éducation *pro patria* et nuance son influence sur les mentalités collectives. Pourtant, la volonté politique reste une constante tout au long de la Troisième République, comme l'attestent la création de programmes spécifiques et la promotion de nouveaux supports pédagogiques au sein du système éducatif réunionnais⁶. La réforme de l'instruction civique et morale, les encouragements pour une histoire et une géographie locales⁷ mais aussi les aides à la publication de manuels spécialisés démontrent un certain engouement pour la thématique patriotique.

Si les recherches les plus récentes se sont surtout penchées sur les colonies ayant obtenu leur indépendance⁸, rares sont les travaux évoquant les spécificités des vieilles colonies. Pourtant, la volonté assimilatrice y semble plus probante⁹ même si les revendications identitaires demeurent une constante tout au long de la période concernée. L'originalité pour La Réunion repose ainsi sur ce double système d'appartenance qui intègre de manière complémentaire la petite et la grande Patrie. Elles désignent à la fois l'attachement des populations à leur île et leur amour pour la France. L'identité réunionnaise et le sentiment

5 Selon l'apophtegme « Démocratie, c'est démopédie ». Cf. Pierre Haubtmann, *Pierre-Joseph Proudhon. Sa vie et sa pensée*, Paris, Beauchêne, 1982, p. 424.

6 Cf. Pierre Portet, « Notes sur l'enseignement de l'histoire à la Réunion; programmes et manuels scolaires de 1844 à 1995 », *Revue historique des Mascareignes*, 1998, n° 1, p. 251-269.

7 Cf. Jocelyne Brizou, Pierre-Éric Fageol, « L'enseignement du local », *Revue d'histoire de l'océan Indien*, n° 4, 2008, p. 138-154.

8 Cf. Pascale Barthélémy, « L'enseignement dans l'Empire colonial français : une vieille histoire? », *Histoire de l'éducation*, n° 128, octobre-décembre 2010, p. 5-27.

9 Les réformes engagées entre 1870 et 1914 ancrent La Réunion dans la République : renaissance du suffrage universel, représentation au parlement, élections des conseils municipaux et du conseil général, élargissement du principe de citoyenneté.

d'appartenance nationale se définissent de la sorte par ce qui est semblable (la similarité) et ce qui est distinct (la singularité).

Lors des distributions des prix de fin d'année au lycée de Saint-Denis, chef-lieu de la colonie, les enseignants et les édiles réunionnais se sont évertués, dans les discours qu'ils ont prononcés à cette occasion, à prodiguer les derniers conseils avant le départ en vacances à l'ensemble des élèves réunis de manière protocolaire dans la cour de l'établissement. Après un défilé des bataillons scolaires, tout au moins jusqu'aux années 1890, les élèves sont invités à suivre des leçons édifiantes d'éducation et d'instruction civiques, leur permettant d'élever leur cœur et leur esprit « à la hauteur et dans l'amour de la Patrie »¹⁰. Les discours ainsi prononcés mettent en évidence à la fois le dévouement à la mère Patrie et l'honneur et la gloire de la colonie car on ne « sépare pas la France et la Réunion, qui ne font qu'une pour nous tous »¹¹ selon les propos du gouverneur Beauchamp en 1898.

Cette rhétorique devient récurrente à partir de la fin du XIX^e siècle et inscrit cet établissement modèle au rang d'« arche sacrée »¹² regroupant l'élite réunionnaise et ses enfants autour de sa vocation patriotique. La logique discursive reprend les principes d'un patriotisme républicain où transpirent les références aux chantres du nationalisme de cette fin de siècle comme Numa Fustel de Coulanges, Ernest Renan ou Maurice Barrès. Qu'est-ce que la Patrie ? Pourquoi peut-on être fier de l'aimer ? Quels sont les devoirs des patriotes ? En quoi l'amour de la petite Patrie permet-il de mettre en évidence les liens qui unissent les Réunionnais au reste de la Nation ? Telles sont les questions abordées au cours de ces cérémonies et que cet article s'attache à étudier en se fondant sur l'analyse d'une série de vingt discours de distribution de prix prononcés au lycée de Saint-Denis entre 1882 et 1912.

I – Qu'est-ce que la Patrie ?

Pour les auteurs de ces discours, la vie au sein de la collectivité nationale et le partage de certaines valeurs permettent de définir des « traits de caractère

10 Discours de M. Beauchamp à la distribution solennelle des prix du lycée, 23 août 1898, Archives départementales de La Réunion (désormais ADR), T 405.

11 *Ibid.*

12 Raoul Lucas, *Bourbon à l'école...*, *op. cit.*, p. 328.

communs, des habitudes de vie communes »¹³, même si les individus peuvent présenter par ailleurs quelques dissemblances. On est donc homme par nature avec les différences que cela implique mais Français par choix avec le partage de certaines valeurs. Les discours reprennent ainsi la conception française traditionnelle où la nationalité est l'effet d'une volonté partagée qui se manifeste sur la base d'un pacte social et civique. Reprenant les termes d'Ernest Renan dans sa conférence sur la Nation de 1882, les enseignants inculquent cette idée que « le consentement actuel, [le] désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis »¹⁴ constituent le principe spirituel du sentiment d'appartenance nationale. Dans cette perspective, les particularismes linguistiques et culturels importent peu car les citoyens ont en commun un projet civique dans lequel ils peuvent se projeter. Comme le rappelle le gouverneur Paul Samary en 1901, cette rhétorique est inculquée aux élèves comme une reconnaissance naturelle de leur principe identitaire et ne souffre aucune critique :

« Je sais mes jeunes amis, que ces sentiments sont les vôtres et que vous les puisez dès le berceau dans vos familles si françaises qui sans distinction d'origine, de condition et de fortune, ont au cœur le même amour de La Patrie et de la liberté »¹⁵.

La logique patriotique héritée de ces « familles si françaises » est présentée comme un postulat sur lequel repose la propagande civique. Cette vérité incontestable, selon le dogme républicain, constitue la matrice permettant de mettre en évidence « l'amour de la Patrie et de la liberté ». Or l'apprentissage de cet amour commun est de la responsabilité de l'école de la République. Il s'agit de persuader les élèves que la Patrie ne se limite pas à leur environnement proche mais s'étend à la France entière ainsi qu'à son domaine colonial, « une réalité autre, assez lointaine pour qu'il faille laborieusement l'apprendre, assez impérieuse pour qu'on doive lui donner la vie », selon les termes de Mona Ozouf¹⁶. L'effort de civilisation envers les enfants de la colonie implique une logique de déracinement, thème historiographique qui a longtemps fait débat entre les

13 Discours de Jules Palant, *Distribution solennelle des prix faite aux élèves*, 24 août 1897, Saint-Denis, Impr. T. Drouhet, 1897, p. 28-29, ADR, T 405.

14 Ernest Renan, « Conférence à la Sorbonne du 11 mars 1882 », *Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, 26 mars 1882.

15 Discours de Paul Samary à la distribution solennelle des prix du lycée, 19 août 1901, ADR, T 405.

16 Mona Ozouf, « Préface », in Jean-François Chanet, *L'école républicaine et les petites Patries*, Paris, Aubier, 1996, p. 6.

historiens français et anglo-saxons. Si les premiers considèrent l'unité française comme acquise au XIX^e siècle, des auteurs comme Eugen Weber¹⁷ ou Théodore Zeldin¹⁸ insistent plutôt sur la naissance tardive du sentiment d'appartenance nationale dans les provinces les plus reculées. Si le monde colonial n'est guère envisagé dans ces débats, l'endoctrinement des masses semble pourtant procéder de la même logique de déracinement malgré des temporalités différentes. Les rapports des administrateurs coloniaux insistent d'ailleurs, tout au long de la période considérée, sur l'obscurantisme des Réunionnais en la matière. Soulignant la passivité des populations dont ils ont la charge, ces administrateurs renforcent et valorisent l'urgence de leur action¹⁹. Raoul Lucas met ainsi en évidence que l'action socio-pédagogique menée dans les établissements scolaires de La Réunion imprime les éléments moraux et intellectuels en harmonie avec la structure sociale du moment²⁰.

Dans cette optique, l'unité linguistique serait un des facteurs essentiels de l'unité nationale. La « francité » se comprendrait avant tout par le partage d'une langue commune, capable de refléter les caractères spécifiques de l'identité française. Dans un contexte de bilinguisme, cette volonté peut paraître *a priori* illusoire et refléter une volonté discriminante de la part de l'élite envers le peuple. Pourtant, comme le suggère un professeur d'histoire du lycée, M. Reuillard, la langue française doit être une compatriote aimée :

« Convient-elle à cette grave mission, la langue qui se parle aujourd'hui à la Réunion, – je ne veux pas dire le patois créole qui est un idiome informe, du français négrifié – mais j'entends la langue moyenne, celle de l'existence courante qui sert à la conversation de la rue, de la maison, de la famille ? Et ici, Mesdames et Messieurs, je me trouve embarrassé, et je me vois forcé d'emprunter la voix du "Commandant" du Voyage de Monsieur Perrichon, pour vous dire : "Français de la Réunion!... pour moi la langue française est une compatriote aimée..., une dame de bonne maison, élégante mais un peu cruelle... et quand j'ai l'honneur de la rencontrer, il me déplaît qu'on éclabousse sa robe. C'est une question de chevalerie et de nationalité !" »²¹.

Au-delà des préjugés socio-culturels relatifs à la langue créole, ce « français négrifié », le principe retenu par cet enseignant est celui qui était déjà défendu

17 Eugen Weber, *La fin des terroirs*, op. cit.

18 Théodore Zeldin, *Histoire des passions françaises 1848-1945*, t. II, Paris, Payot, 1994.

19 Cf. Jacob de Cordemoy, *Instruction primaire à l'île de la Réunion*, Saint-Denis, A. Dubourg, 1884.

20 Raoul Lucas, *Bourbon à l'école...*, op. cit.

21 Discours de M. Reuillard, distribution solennelle des prix du lycée, 26 août 1910, ADR, T 405.

par l'abbé Grégoire durant la Révolution française, à savoir « anéantir les patois et universaliser l'usage de la langue française »²². Il fait appel à l'amour propre et au patriotisme de tous pour maintenir dans toute sa pureté l'usage du « bon français ». Selon ses propos, il faut ainsi conserver la langue nationale avec un soin jaloux en diminuant l'influence grossière des langues des « races incultes » qui ont contribué à former le patois créole. Cette impérieuse nécessité se justifie par la volonté de maintenir la « Paix française »²³ grâce à l'adoption d'une langue commune et « souveraine », seul vecteur possible pour ouvrir les élèves au « trésor de la conscience humaine »²⁴. Seule la langue française peut introduire les élèves à la civilisation car la langue créole est incapable d'appréhender les notions modernes²⁵. Dans ce domaine, La Réunion n'est pas isolée et le principe retenu doit également concerner les nouveaux territoires de la conquête coloniale. Les élèves du lycée étant destinés à « vivre dans l'une ou l'autre de ces colonies, où la mère Patrie a désormais un but, un espoir, un avenir »²⁶, il devient un « devoir impérieux de cultiver en perfection la langue française »²⁷ et de servir d'exemple aux autres peuples car « sur ce point perdu dans l'océan, au milieu de tant de nations diverses, nous représentons la France »²⁸. Futurs missionnaires de la civilisation française, les élèves doivent ainsi se préparer pour participer à l'expansionnisme colonial :

« Mais ce n'est pas encore assez pour la France républicaine de rayonner sur la vieille Europe; un généreux besoin d'expansion l'agite et elle va planter victorieusement son drapeau aux quatre coins de l'univers, comme pour éprouver son antique vigueur reconquise, mais surtout pour donner à ceux de ses enfants qu'un souffle d'activité dévore des champs nouveaux d'un immense horizon. Dans sa constante sollicitude, la mère Patrie ne vous a pas oublié; qui sait même si ses fils d'outre-mer ne sont pas les grands favorisés du jour? Tout près d'ici

22 Abbé Grégoire, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, Convention nationale, séance du 16 prairial an II, cité par Jean-François Chanet, *L'école républicaine...*, op. cit., p. 158.

23 Discours de M. Reuillard, op. cit.

24 Ibid.

25 Cf. Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot, 1974, p. 123.

26 Discours de M. Reuillard, op. cit.

27 Ibid.

28 Discours de M. Guignard Mézière, *Distribution solennelle des prix du lycée de Saint-Denis, année 1888-1889*, Saint-Denis, Drouhet et Lahuppe, 1889, p. 33, ADR, T 404.

la conquête se prépare, glorieuse pour les soldats, fructueuse pour vous, si vous le voulez bien. Et comment ne pas le vouloir! »²⁹.

Nul doute que l'enseignant qui prononce ce discours ait en tête le vaste mouvement d'immigration favorisé par les autorités de la colonie sur Madagascar depuis la fin du XIX^e siècle même si ce dernier reste plus virtuel que réel³⁰. Il ajoute en effet :

« Cette petite île de Bourbon, qui n'a pas perdu, quoi qu'en disent des censeurs trop sévères, les mille charmes dont la nature l'avait si généreusement comblée, oasis hospitalière, qu'on ne saurait quitter sans lui laisser un lambeau de son âme, cette terre si féconde, maintenant épuisée par deux siècles de production à outrance, demande grâce juste au moment où Madagascar, la grande voisine, attire tous les regards; là-bas du moins les efforts ne seront pas stériles et les rêves les plus ambitieux peuvent se réaliser; là-bas enfin un avenir prospère attend, sous ce même ciel enchanteur, les audacieux et les persévérants »³¹.

La colonisation de la Grande Île constitue effectivement le grand espoir de ces années 1880-1890. La levée de bataillons de volontaires³² et la promesse d'obtenir des concessions sont à l'origine d'un vaste mouvement d'enthousiasme au sein de la colonie devenue colonisatrice³³. Les discours insistent sur la mission impérialiste qui incombe aux Réunionnais nécessitant de leur part de défendre des valeurs et de servir de modèle aux Malgaches³⁴. C'est pourquoi l'exemplarité, recommandée dès le plus jeune âge, devient un formidable moyen de promotion des ressources humaines réunionnaises. Les enseignants recommandent ainsi à leurs élèves de « parler le français, le bon français à ceux qui [les] entourent »³⁵ afin de « mériter de la grande France »³⁶, de « rendre service à l'Humanité » et de « faire honneur à la petite Patrie »³⁷.

Cette opposition à la langue créole lui dénie ainsi la capacité d'exprimer la moindre idée cohérente, tout au moins les idées défendues par la République

29 Discours de M. Guichard, *Distribution solennelle des prix du lycée de Saint-Denis, année 1894-1895*, Saint-Denis, Drouhet et Lahuppe, 1895, p. 25-26, ADR, T 404.

30 Cf. Claude Bavoux, *Les Réunionnais de Madagascar de 1880 à 1925*, thèse de doctorat, université Paris 7, 1997, 2 vol.

31 Discours de M. Guichard, *op. cit.*

32 Cf. Archives nationales de l'Outre-Mer (désormais ANOM), FM/SG c432 et c434.

33 Raphaël Barquissau, *Une colonie colonisatrice*, Saint-Denis, Drouhet, 1922.

34 Les discours évitent de mentionner la principale motivation des candidats à l'aventure malgache, à savoir la pression démographique et le manque d'emploi à La Réunion au cours de cette période.

35 Discours de M. Reuillard, *op. cit.*

36 *Ibid.*

37 *Ibid.*

coloniale. Certes, le créole peut énoncer les aspects matériels de l'existence et certaines coutumes propres à La Réunion ; cependant, aveuglé par l'idée qu'il se fait de la clarté de la langue française, M. Reuillard pense que la régénération morale passe nécessairement par l'emploi de « la langue de Pascal et de Molière, de Lamartine et de Leconte de Lisle »³⁸. Loin de se contenter d'une simple dénonciation, cet enseignant semble trouver dans l'histoire de l'île les raisons d'une telle évolution : la langue s'est corrompue dès ses débuts dans les Mascareignes³⁹ ; l'influence du milieu cosmopolite au sein duquel elle s'est développée explique qu'« à force d'entendre parler l'étrange français qui a cours et de n'entendre que celui-là, on s'y habitue »⁴⁰. Cette dégradation concerne en premier lieu « les gens dépourvus de toute instruction » mais se rencontre également au sein de l'élite intellectuelle de la société réunionnaise qui utilise des « expressions absolument incorrectes »⁴¹.

En fait, sa principale préoccupation porte sur les élites⁴² dont les élèves du lycée constituent l'avenir. Ces derniers doivent donner l'exemple. La communication entre les élites et la masse du peuple semble fonctionner de façon asymétrique car, selon M. Reuillard, « nous comprenons tous le "créole" et ceux qui l'emploient ne nous comprennent pas quand nous parlons français »⁴³. La bonne société ferait donc un réel effort d'intégration en s'initiant au créole, langage pourtant réduit à ses yeux à un « français négrifié ». Au-delà du mépris affiché pour le créole et de la confiance absolue dans les vertus du français, nous pouvons supposer que ce débat sur les usages linguistiques renvoie surtout, dans le cas de La Réunion, au rapport au pouvoir colonial et au respect des hiérarchies sociales⁴⁴. Dans ce domaine, une distorsion de principe est perceptible entre les conditions établies sur le sentiment d'appartenance nationale et la réalité du discours diffusé auprès des futures élites coloniales.

38 *Ibid.*

39 Archipel de l'océan Indien formé de trois îles principales : La Réunion, Maurice et Rodrigues.

40 Discours de M. Reuillard, *op. cit.*

41 *Ibid.*

42 Les élites coloniales sont composées « des individus qui cumulent dans un espace donné à la fois la maîtrise des formes locales de pouvoirs (qu'il s'agisse de l'argent, du contrôle des institutions, du savoir) et la reconnaissance sociale qui les accompagnent » : Claire Laux, François-Joseph Ruggiu, Pierre Singaravélou (dir.), *Au sommet de l'Empire. Les élites européennes dans les colonies (XVI^e-XX^e siècle)*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, p. 21.

43 *Ibid.*

44 Cette dimension sociale a été analysée pour d'autres territoires de l'empire par Antoine Léon, *Colonisation, enseignement et éducation. Étude historique et comparative*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Certes, alors que les enseignants affirment qu'aimer la France c'est aimer son histoire et sa langue, peut-on concilier la réalité d'un multilinguisme avec les aspirations à l'unité de la Nation ? L'analyse proposée par Jules Palant, professeur de lettres, est, à cet égard, éloquente. Lors de la distribution des prix faite aux élèves du lycée en 1908, il tente de résoudre cette aporie en prenant l'exemple de certains états européens :

« Ce n'est pas à dire que la communauté des lois et celle de la langue soient des conditions toutes à la fois indispensables de l'existence d'une Patrie. Il serait trop aisé de citer les Suisses si patriotes et parlant trois langues, la Belgique qui parle flamand et français, notre Alsace qui parlait allemand. [...] Les grands obstacles naturels sont moins que jamais des séparations ; ils sont à l'intérieur des Patries plus souvent qu'à leurs limites »⁴⁵.

Jules Palant ne fait que reproduire l'argumentaire de Fustel de Coulanges dont il reprend *in extenso* certains paragraphes qui l'opposent à Theodor Mommsen sur l'Alsace⁴⁶. Au-delà de la similitude des exemples cités, il convient de rappeler que, selon Renan, la langue invite à se réunir mais n'y force pas car « il y a dans l'homme quelque chose de supérieur à la langue : c'est la volonté »⁴⁷. C'est pourquoi « les États-Unis et l'Angleterre, l'Amérique espagnole et l'Espagne parlent la même langue et ne forment pas une seule nation »⁴⁸. Tout devient une histoire de mesure, une modération qui fait que lorsque l'on se renferme dans une « culture déterminée, tenue pour nationale, on se limite, on se claquemure »⁴⁹. Or, toujours selon Renan, « la France n'a jamais cherché à obtenir l'unité de la langue par des mesures de coercition ». L'application de ce principe semble faire défaut dans la rhétorique des enseignants du lycée.

Certes, ceux-ci conviennent que l'assentiment des populations est le ferment le plus solide à l'affermissement du sentiment national. Mais dans le même temps, ils négligent de prendre en compte la réalité coloniale et le multilinguisme de la société réunionnaise. L'argumentation devient donc virtuelle dès lors qu'il s'agit de traiter des réalités locales, car il est plus facile de prendre l'exemple de lointaines contrées pour dépasser cet écueil : la reconnaissance

45 Discours de J. Palant, distribution solennelle des prix faite aux élèves du lycée, 23 août 1908, ADR, T 405.

46 Numa Fustel de Coulanges, « L'Alsace est-elle allemande ou française ? », *Questions historiques*, Paris, Hachette, 1893, p. 505-512.

47 Ernest Renan, « Conférence à la Sorbonne du 11 mars 1882 », art. cit.

48 *Ibid.*

49 *Ibid.*

du créole n'est donc pas encore d'actualité sur les bancs du lycée à la veille de la Grande Guerre. Ce constat doit certainement être nuancé pour les établissements de l'ordre primaire. Les travaux de Jean-François Chanet montrent en effet que, pour la France métropolitaine du moins, la réalité devait certainement être plus complexe car « il n'est pas douteux que la majorité des professeurs ait tout fait pour empêcher l'usage de l'idiome local. Croire qu'ils y aient réussi revient pourtant à leur prêter une omnipotence improbable »⁵⁰. Nous retrouvons cette logique également pour d'autres territoires de l'empire qui remet en cause l'idée d'un « colonialisme glottophage »⁵¹. L'analyse des pratiques de terrain des enseignants de La Réunion manque cruellement pour admettre l'hypothèse d'une application souple du principe d'éviction du créole dans le système scolaire de l'île. Les rares rapports⁵² conservés aux archives soulignent cependant que les élèves, surtout pour l'enseignement primaire, ne maîtrisent pas correctement la langue française et que les enseignants doivent parfois s'exprimer en créole. Entre la réalité d'un discours édifiant et les lacunes d'un système éducatif peu opératoire dans les nouvelles missions assignées à l'école, la pratique devait certainement se situer dans l'acceptation d'un support linguistique compréhensible par tous les élèves.

Dès lors, si la langue ne constitue pas la condition *sine qua non* pour affermir le sentiment d'appartenance nationale, sur quels principes les enseignants du lycée peuvent-ils l'établir ? Dans ce domaine, le partage de certaines valeurs communes est l'antienne la plus récurrente. L'appartenance à la Nation nécessite l'acceptation d'une conscience morale commune et exige le retrait de l'individu au profit de la communauté, qui en retour le légitime en définissant son identité par un processus d'homogénéisation. Dès lors, l'identité nationale se construit moins dans le rapport à soi que dans le rapport à l'autre et dans la différence, définie à la fois par l'autre et parfois contre l'autre⁵³. C'est pourquoi les discours mentionnent régulièrement la spécificité de la nation française par rapport aux autres nations puisque « sans faire de tort à personne, quel pays

50 Jean-François Chanet, *L'école républicaine...*, *op. cit.*

51 Cf. Marie Salaün, « L'enseignement de la langue dans les écoles indigènes en Nouvelle-Calédonie (1863-1945) », *Histoire de l'éducation*, n° 128, octobre-décembre 2010, p. 53-77.

52 Cf. *Ile de la Réunion. Instruction publique. Inspection générale de 1873-1874. Rapports de M. l'Inspecteur Général Viant*, Saint-Denis, Gabriel Lahuppe, 1874 ; Jacob de Cordemoy, *Instruction primaire à l'île de la Réunion*, *op. cit.*

53 Cf. Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1996.

a plus de titres à l'amour de ses habitants que la France, la grande nation chevaleresque? »⁵⁴.

Pourtant, ce paradigme n'implique pas nécessairement le rejet des autres cultures nationales car « si, dans certains pays, on apprend aux jeunes gens à mépriser quelques idées françaises, en France on apprend à la jeunesse à connaître les idées étrangères, pour y faire un choix »⁵⁵. La compassion pour les autres peuples, par le biais de la découverte de l'altérité, devient le maître mot d'une éducation civique *pro patria*. Cette supposée empathie pour les autres peuples implique que les élèves s'ouvrent aux autres cultures en toute honnêteté selon un objectif « droit et vrai » et ne consentent aucunement à remettre en cause le principe de l'équité entre les différentes nations. Néanmoins, ce noble sentiment d'ouverture ne remet pas en cause la suprématie de la France car la grande Patrie est une « nation puissante par l'esprit, et qui gardera toujours le privilège inappréciable d'éclairer la marche de l'humanité »⁵⁶.

Le principe de la mission universelle, héritage révolutionnaire, rencontre un écho favorable au sein d'une colonie qui reconnaît la valeur de la mission civilisatrice de la République. C'est parce qu'elle représente « cette idée éternelle que la France ne saurait déchoir. Son existence et sa grandeur sont comme une condition nécessaire de l'existence internationale »⁵⁷. Dès lors, ce qui caractérise la nation française ce sont ses « idées d'humanité, de libre examen, de solidarité »⁵⁸ qu'elle tente d'appliquer aux autres nations. Désormais, « grâce à la sagesse éclairée et aux persévérants efforts du gouvernement de la République »⁵⁹, la France a retrouvé sa vocation universelle et son sentiment de puissance, « l'astre [...], un moment éclipsé, se lève de nouveau, resplendissant à l'horizon »⁶⁰. En assistant au relèvement matériel et moral de la Patrie, les jeunes élèves, à l'unisson, voient « vibrer tous les cœurs français à travers le monde » et peuvent être fiers que la France retrouve « sa place au premier rang des nations, à l'avant-garde de la civilisation »⁶¹.

54 Discours de J. Palant, *op. cit.*

55 Discours de Numa Martineau, distribution solennelle des prix du lycée, 23 août 1902, ADR, T 405.

56 *Ibid.*

57 Discours de M. Ricci, distribution solennelle des prix du lycée Leconte de Lisle, 19 août 1901, ADR, T 405.

58 Discours de P. Samary, *op. cit.*

59 Discours de M. Guichard, *op. cit.*

60 *Ibid.*

61 *Ibid.*

Les jeunes élèves du lycée doivent viser à leur tour « cette largeur d'esprit, qui a valu et vaudra toujours à la France l'admiration de l'univers »⁶². L'esprit moralisateur des discours révèle ce sentiment d'être unique dans le concert des nations. Qu'importe l'illusion engendrée par une telle vision puisque la singularité permet de définir une identité par contraste. Les spécificités du monde colonial réunionnais sont ainsi relativisées par une reconnaissance et un « inaltérable dévouement à cette mère Patrie »⁶³. Cependant, La Réunion participe à cette surenchère de vertus nationales. Dans son patrimoine intellectuel et moral, « non moins précieux à conserver que l'autre »⁶⁴, parmi les qualités et les valeurs qui lui ont « conquis l'empire des âmes »⁶⁵, se trouve la gaieté qui embellit sa générosité. Les orateurs souhaitent ainsi voir auprès des élèves « cette gaieté, généreuse, pour que la France continue d'être sympathique et aimée »⁶⁶. Non sans orgueil, les orateurs pensent que malgré l'éloignement ou plutôt « en raison de la grande distance qui [...] sépare »⁶⁷ la colonie de sa métropole, l'amour envers la Patrie n'en est que plus fort. Par-delà les mers et les océans, l'éloignement de La Réunion, « prolongement lointain »⁶⁸ de la France, permet de prendre du recul et « avive les passions vraies »⁶⁹, expliquant cette foi absolue dans les destinées du pays.

En outre, l'histoire, « par ses leçons austères et souvent terribles »⁷⁰, accrédite cette dévotion patriotique. Elle « retrace cette suite admirable d'efforts héroïques et de vertus sublimes, de conquêtes et de victoires [...], de défaites aussi glorieuses que des victoires, elle remplit [les] âmes d'un vif enthousiasme pour tout ce qui est beau et grand et d'un profond amour pour le pays qui a donné naissance à tant de héros »⁷¹. Il s'agit donc de se projeter dans le glorieux passé national mais également d'envisager le présent, d'être simultanément « des hommes de tradition, des hommes de progrès »⁷². En toute logique, cette

62 Discours de N. Martineau, *op. cit.*

63 Discours de P. Samary, *op. cit.*

64 Discours de M. Guignard Méziaire, *op. cit.*

65 *Ibid.*

66 *Ibid.*

67 Discours de P. Samary, *op. cit.*

68 Discours de M. Ricci, *op. cit.*

69 *Ibid.*

70 Discours de M. Pommier, *Distribution solennelle des prix du lycée de Saint-Denis, année 1886-1887*, Saint-Denis, Drouhet et Lahuppe, 1887, p. 12, ADR, T 404.

71 *Ibid.*

72 Discours de N. Martineau, *op. cit.*

ambivalence de principe, juxtaposition simultanée de deux affects, s'appuie sur les idées développées par Renan dont les conférences ont été relayées fidèlement dans la presse réunionnaise⁷³. Si la Nation est une âme et un principe spirituel, le patriote ne s'improvise pas car il est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouement pour reprendre les termes de ce dernier :

« Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire [...], voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple »⁷⁴.

De cette pesanteur historique et de cette volonté civique, il convient d'être fier et de reconnaître les efforts de la Nation pour élever les âmes des jeunes Français. Les valeurs républicaines s'intègrent alors de manière conjointe avec les principes patriotiques car « aujourd'hui, la France, après avoir beaucoup travaillé pour les autres nations, se consacre avant tout à ses propres enfants »⁷⁵. Les discours ne cessent de rappeler cette dette envers la Patrie afin de renforcer le poids du sentiment d'appartenance nationale. Aimer sa Patrie est un devoir car elle a assuré les moyens d'existence à l'ensemble de la société. Jules Palant souligne qu'« à partir de l'instant où nous avons vu le jour, notre pays a protégé notre vie, non seulement en empêchant par ses lois et ses mœurs de nous faire ou de nous laisser périr, mais en assurant à ceux qui nous ont élevés les moyens de pourvoir à notre existence »⁷⁶. C'est en ce sens que la Nation est avant tout républicaine, car elle œuvre à l'intérêt de tous. Face aux inégalités naturelles qui laissent « saillir, par la culture, les supériorités natives »⁷⁷, la Nation concourt « à diminuer l'infériorité des faibles et à les aider à s'élever, c'est l'essence de l'esprit républicain, et c'est encore la Patrie [...] qui a donné l'essor à cet idéal généreux »⁷⁸. L'éducation de la jeunesse permet au gouvernement de la République de mettre en œuvre cet idéal, en provoquant et en stimulant toutes les heureuses initiatives pour promouvoir

73 Tel est le cas du journal *La Patrie créole* (1901-1919) revendiquant un nationalisme créole et dont la devise est « Bourbon aux Bourbonnais », ADR, 1 PER 45.

74 Ernest Renan, « Conférence à la Sorbonne du 11 mars 1882 », art. cit.

75 Discours de M. Guignard, *op. cit.*

76 Discours de J. Palant, *op. cit.*

77 *Ibid.*

78 *Ibid.*

les progrès de l'instruction publique « sur toutes les parties du territoire de notre bien aimée Patrie »⁷⁹.

L'objectif de vaincre un jour les résistances égoïstes permettrait, selon les propos de Jules Palant, de transformer l'humanité. Désormais, la France veut que ses citoyens « ne souffrent plus de ce scandaleux désaccord que présente l'histoire entre les aspirations de la raison et la réalité »⁸⁰. Grâce à la Nation républicaine, « cet amour de la Patrie est bienfaisant pour l'individu, puisque vouloir le bien de la Patrie, c'est [...] vouloir le nôtre propre. C'est en cela que se marque le mieux qu'il est un devoir »⁸¹. La Patrie « veut que tous les Français bénéficiant du long effort des aïeux, jouissent enfin de la justice et du bien-être rêvés et préparés par eux »⁸². La colonie entretient ainsi un lien de dépendance, de reconnaissance et de confiance (« l'amour implique la confiance »⁸³) avec la Métropole, « un plébiscite de tous les jours »⁸⁴ selon les termes de Renan, une affectivité positive qui fait que les jeunes Réunionnais ont le droit « de dire avec fierté, sur n'importe quel point du globe et devant n'importe quels hommes : *Civis gallus sum*, je suis citoyen français »⁸⁵.

Cette fierté d'être français découle d'une conscience opérante d'appartenir à la Nation. Ce sentiment est une « réalité subjective » double, composée à la fois de faits et d'affects⁸⁶. Il suppose toute une série de droits mais également de devoirs. L'ensemble des discours dessine ainsi progressivement une déontologie propre aux élèves, un système de valeurs qui englobe à la fois des principes républicains et une moralité patriotique.

II – Quels devoirs envers la Patrie ?

Les élèves se doivent avant tout à leur pays. L'intérêt national prime donc sur les intérêts individuels. Ce postulat est d'autant plus accepté qu'il repose sur une logique créancière et une conception élitiste des devoirs. Comme le

79 Discours de P. Samary, *op. cit.*

80 Discours M. Guignard, distribution solennelle des prix du lycée Leconte de Lisle, 23 août 1907, ADR, T 405.

81 Discours de J. Palant, *op. cit.*

82 Discours de M. Guignard, *op. cit.*

83 Discours de M. Ricci, *op. cit.*

84 Ernest Renan, « Conférence à la Sorbonne du 11 mars 1882 », art. cit.

85 Discours de M. Ricci, *op. cit.*

86 Olivier Loubes, « L'école et les deux corps de la nation en France (1900-1940) », *Histoire de l'éducation*, n° 126, avril-juin 2010, p. 63.

suggère le gouverneur Émile Richaud en 1887, le dévouement des parents, les sacrifices que s'impose la colonie, permettent aux élèves d'acquérir une éducation et une instruction de qualité⁸⁷. De même, étant favorisés par leurs conditions de vie, le gouverneur pense que les élèves du lycée ont « des devoirs sociaux plus rigoureux à remplir » par rapport à « leurs semblables moins favorisés ». C'est pourquoi, en quittant celui-ci, les jeunes Réunionnais doivent « être prêts à combattre pour tout ce qui est la Patrie, pour son patrimoine intellectuel comme pour sa puissance industrielle et militaire ». S'agissant d'un legs et d'un patrimoine moral commun, il s'agit à la fois d'être vigilant pour les protéger mais aussi de les enrichir par leurs propres actions au sein de la communauté nationale.

Cette vigilance est d'autant plus vive que le « patriotisme trop souvent sommeille »⁸⁸ et que par principe « il n'est jamais inutile, ni déplacé d'attiser la flamme des nobles sentiments et des belles passions »⁸⁹. Il n'est donc pas superflu de prêcher le patriotisme à la jeunesse scolaire selon des modalités qui peuvent varier avec le temps mais qui, systématiquement, renvoient à cette double dimension temporelle entre des héritages du passé et des devoirs futurs. C'est ce que suggère le discours de Numa Martineau, professeur de lettres dans l'enseignement moderne, lors de la distribution des prix de 1902 :

« Montrez aux détracteurs impitoyables de la France, qu'au culte des gloires de la Patrie et de l'étranger, vous joignez la ferme résolution d'apporter votre part de labeur dans l'augmentation du patrimoine social »⁹⁰.

Le succès individuel des élèves prouve qu'ils sont prêts à poursuivre vigoureusement l'effort commencé par leurs aînés. Leurs qualités individuelles et notamment leur spontanéité prouvent que la « race créole n'a pas dégénéré ». C'est pourquoi les enseignants leur recommandent d'agir pour la bonne cause afin d'être utiles à eux-mêmes et à la France, dont ils auront contribué, dans leurs domaines de spécialisation, « à faire prédominer chaque jour davantage, à travers le monde, l'influence morale et intellectuelle »⁹¹.

Le premier devoir des élèves est ainsi d'acquérir une instruction solide pour être de bons citoyens. L'école, même dans son contexte colonial, est donc bien

87 Discours de M. le Gouverneur, *Distribution solennelle des prix du lycée de Saint-Denis, année 1886-1887*, Saint-Denis, Drouhet & Lahuppe, 1887, p. 20, ADR, T 404.

88 Discours de J. Palant, *op. cit.*

89 *Ibid.*

90 Discours de N. Martineau, *op. cit.*

91 *Ibid.*

l'instrument décisif d'une immense œuvre de régénération morale⁹² à la faveur de l'appareil idéologique de l'État. L'instruction n'est nullement dispensée pour le plaisir de la connaissance ou comme un principe d'élévation purement individuel. Il s'agit de fournir aux élèves « un bagage sérieux d'idées solides et libérales »⁹³ pour qu'ils puissent accomplir leur devoir de citoyen. La finalité civique constitue l'élément dynamique de cette instruction. Le gouverneur Beauchamp rappelle ainsi aux lycéens, sous la forme d'une injonction quelque peu paternaliste, l'utilité d'une telle tâche :

« Formez toutes vos facultés en vue de les dépenser au service de la Patrie, et de les dépenser, mes enfants, non pas en paroles bruyantes destinées à amuser la galerie et qui ne sont que la palinodie du patriotisme et de la liberté, mais en actes »⁹⁴.

Ces actes supposent un engagement total, rigoureux et constant des « forces physiques et intellectuelles » pour aider au développement et à la prospérité de la Patrie. Il faut donc lui accorder une place de premier plan dans ses préoccupations quotidiennes car « la meilleure manière de prouver notre amour, c'est de lui donner en nous un honnête et utile serviteur, et, à défaut d'un grand homme, un bon citoyen »⁹⁵. De nouveau l'intérêt général est mis en exergue puisque « l'égoïste n'est pas un patriote »⁹⁶.

« Travaillez donc pour devenir de bons Français et vous aurez bien mérité de la Patrie, en particulier de votre île natale qui ne vous marchandera pas les moyens d'y réussir »⁹⁷.

Selon cette rhétorique, la participation active aux réalités nationales nécessite une bonne connaissance de son pays et du monde avec lequel il établit des relations. Un bon patriote s'intéresse donc aux affaires politiques et « doit se mêler à la vie publique, sans craindre d'ajouter à sa besogne, et au risque de troubler son repos »⁹⁸. Afin d'atteindre cet objectif et d'acquérir les compétences nécessaires, certaines matières d'enseignement sont à privilégier. L'histoire et la géographie sont ainsi considérées comme des disciplines fondamentales,

92 Raoul Girardet, *Le nationalisme français. Anthologie 1871-1914*, Paris, Seuil, 1983, p. 70.

93 Discours de M. Beauchamp, *op. cit.*

94 *Ibid.*

95 Discours de J. Palant, *op. cit.*

96 *Ibid.*

97 Discours de M. Beauchamp, distribution solennelle des prix du lycée Leconte de Lisle, 21 août 1900, ADR, T 405.

98 Discours de J. Palant, *op. cit.*

propres à élever les valeurs morales issues du passé et à embrasser la diversité française de l'époque. La finalité civique de l'enseignement de ces deux disciplines ne fait aucun doute selon le paradigme du nouvel ordre éducatif républicain. Même si le patriotisme est plutôt un état d'esprit qu'une matière d'enseignement, elles sont régulièrement mises à l'honneur dans les discours.

Les enseignants des autres disciplines essaient également de conférer à leurs préoccupations pédagogiques un sens patriotique. Un enseignant, chargé de cours en anglais, rappelle ainsi que l'étude des langues étrangères permet de mieux comprendre le génie français. Par la découverte de l'autre, on comprend mieux les principes qui forgent le sentiment d'appartenance nationale. Non sans une certaine forme d'angélisme, il encourage ses élèves à faire de leur « siècle une époque bonne à vivre, un véritable âge d'or, si possible, qui supprime l'incapacité par le travail, les dissensions par la tolérance et la misère par la bonté »⁹⁹. En agissant de la sorte, ils réaliseront pleinement l'idéal de la France qui devient de plus en plus « la véritable Patrie de la Pensée », par qui s'élaborent, se répandent et se maintiennent « jusqu'au fond des contrées sauvages les grandes idées généreuses qui sont la source, et souvent aussi la rançon du progrès ». De leurs vertus dépendent la prospérité et la gloire de la Patrie française.

Au-delà des impératifs d'une solide instruction, les discours précisent également la nécessité de prendre part à la défense du territoire national lorsque « la France [le] réclame »¹⁰⁰. Une éducation militaire est ainsi envisagée pour faire face aux velléités belliqueuses des puissances ennemies. L'école est avant tout un bataillon de soldats citoyens, une propédeutique à l'apprentissage de la discipline militaire. Le cérémonial imaginé pour les distributions des prix reprend ainsi celui déployé sur les places d'armes avec levée des couleurs, défilé des bataillons scolaires et prise d'armes juste avant la remise des prix et des diplômes. Lors de la cérémonie de 1883, le vice-recteur de l'académie de La Réunion s'émeut ainsi des « glorieux emblèmes » édifiés dans la cour du lycée. Ces derniers lui rappellent les revers et les triomphes de la Patrie. La vue du bataillon scolaire en armes prouve que l'établissement a été transformé en « grande école du patriotisme »¹⁰¹. Cette nécessité est d'autant plus impérieuse

99 Discours de N. Martineau, distribution solennelle des prix du lycée, 18 août 1912, ADR, T 405.

100 Discours de M. Dejean, *Distribution solennelle des prix du lycée de Saint-Denis, année 1884-1885*, Saint-Denis, Drouhet et Lahuppe, 1885, p. 19, ADR, T 404.

101 Discours de M. le vice-recteur, *Distribution solennelle des prix du lycée de Saint-Denis, année 1882-1883*, Saint-Denis, Drouhet et Lahuppe, 1883, p. 8, ADR, T 404.

que le souvenir de 1870 hante encore les esprits. Est-ce la science allemande qui est à l'origine de l'inoubliable défaite ? Le professeur de quatrième, Cadet, semble le penser en 1893 lorsqu'il rappelle que la France d'avant la guerre « n'avait pas assez songé à la jeunesse, à l'éducation virile qui lui convenait, à l'instruction dont il fallait l'armer »¹⁰². Cette dimension virile associée au patriotisme est une constante dans les discours :

« C'est d'hommes d'action, énergiques et croyants, non de fanatiques ni de blasés, dont la petite Patrie créole a plus que jamais besoin et ce n'est pas non plus une race efféminée ni abattue par les revers, qui pourra fournir là-bas, à la grande Patrie, quand l'heure sonnera, de robustes et courageux défenseurs »¹⁰³.

On perçoit à travers ces propos un nationalisme de défense, hanté par l'image de la décadence et qui ne se définit que par rapport à la menace de l'ennemi. Cette « crise allemande de la pensée française » a clairement été mise en évidence par Claude Digeon, lorsqu'il analyse dans ses travaux l'obsession de l'Allemagne et de la « chose allemande » dans la prise de conscience nationale en France au cours de cette période¹⁰⁴. La revanche est présentée aux élèves comme une situation inévitable, une juste réparation après les « douloureux désastres, trop cruels pour pouvoir les oublier »¹⁰⁵. Le devoir n'en est que plus impérieux, « c'est-à-dire que si, à une heure quelconque et pour sa défense, la Patrie vous demande votre vie, vous devez la lui donner sans hésiter »¹⁰⁶. Le patriotisme « est le salut du pays attaqué : des citoyens il fait des héros »¹⁰⁷.

Au cours des années 1890, les discours sont ainsi teintés d'une plus grande confiance dans les vertus nationales et le contexte semble plus favorable pour redonner de l'espoir aux jeunes lycéens. Les enseignants parlent ainsi des « grands événements réparateurs »¹⁰⁸ qui rehaussent le prestige de la France. Dans le contexte colonial, cette affirmation est d'autant plus probante que les jeunes Réunionnais sont bercés par les récits des récentes conquêtes françaises en Asie et en Afrique. Le sort de la petite et de la grande Patrie se trouve

102 Discours de M. Cadet, *Distribution solennelle des prix du lycée de Saint-Denis, année 1892-1893*, Saint-Denis, Drouhet et Lahuppe, 1893, p. 25-26, ADR, T 404.

103 Discours de M. Guichard, *op. cit.*, p. 25.

104 Claude Digeon, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, Presses universitaires de France, 1959.

105 Discours de M. Guichard, *op. cit.*, p. 25.

106 Discours de M. Beauchamp, *op. cit.*

107 Discours de J. Palant, *op. cit.*

108 Discours de M. Guichard, *op. cit.*, p. 25.

désormais scellé et les élèves doivent être « prêts à défendre le sol natal envahi, la liberté de la nation menacée, la Patrie en danger »¹⁰⁹.

Cette tonalité belliqueuse se nuance cependant peu à peu. En effet, à la veille de la Grande Guerre, une rhétorique plus pacifique remplace l'esprit revanchard des décennies précédentes. Le patriotisme se décline désormais selon des principes plus complexes où prédomine cependant toujours l'intérêt de la Nation. La recherche de la paix est d'autant plus défendue que la guerre semble alors inévitable, comme l'illustre le discours de Jules Palant en 1908 :

« Vouloir ardemment la paix, s'associer à la propagande pacifiste entreprise par des hommes de bien, concourir par là à faire reculer la guerre, c'est notre premier devoir de patriote »¹¹⁰.

Les enseignants reprennent ainsi à leur compte les propos de Voltaire remarquant qu'« il est triste que pour être bon patriote on soit l'ennemi du reste des hommes »¹¹¹. L'association du pacifisme et du patriotisme suppose dès lors de ne pas haïr les autres nations tout en restant vigilant sur le principe de la défense nationale :

« Mais que votre patriotisme soit pacifique ; ne haïssez pas ceux qui ont une autre Patrie et qui, comme nous, doivent l'aimer. Soyons tous prêts à verser notre sang pour la défense de la nôtre et, ce qui est pire, à voir mourir nos enfants pour elle »¹¹².

Il ne s'agit donc nullement d'un pacifisme radical reniant les fondements du sentiment d'appartenance national, « prêchant avec une malsaine et malsaine ardeur la destruction de [la] Patrie, l'abandon du drapeau et la haine du passé »¹¹³ comme le rappelle, non sans inquiétude, le gouverneur Camille Guy lors de la même cérémonie. Claude Digeon décèle dans cette prise de conscience pacifique l'émergence d'une nouvelle génération acquise aux valeurs du cosmopolitisme culturel, de l'esthétisme et de l'idéalisme¹¹⁴. Dans un contexte colonial confronté à la diversité des identités, nul doute que cet aspect ait pu toucher un nombre croissant d'individus. Cependant, le refus d'un chauvinisme à outrance n'est peut-être que le reflet d'un désintérêt de plus en plus

109 Discours de J. Palant, *op. cit.*

110 Discours de J. Palant, *op. cit.*

111 Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, « Patrie », Londres, 1764, p. 297.

112 Discours de J. Palant, *op. cit.*

113 Discours de Camille Guy, distribution solennelle des prix du lycée, 23 août 1908, ADR, T 405.

114 Claude Digeon, *La crise allemande de la pensée française*, *op. cit.*

marqué pour la cause de la Revanche. La question de l'Alsace-Lorraine n'est alors plus aussi sensible qu'auparavant. Certes, les discours évoquent encore rituellement le sort des provinces perdues, mais leur éloquence un peu creuse témoigne sûrement de la résignation voire de l'indifférence de l'opinion des élites réunionnaises à cette question. Ce changement de tonalité est pourtant à contre-courant des nouveaux défis auxquels la France doit faire face, comme le rappelle Philippe Forrest dans son étude sur le nationalisme français :

« Le monde est alors le théâtre d'un certain nombre de crises qui raniment l'ancienne rivalité franco-allemande et redonnent sens au mot "nationalisme". À partir de 1905, les rancunes historiques, les rivalités économiques et les intrigues diplomatiques créent une situation extrêmement tendue sur la scène internationale »¹¹⁵.

Cependant, plus qu'une remise en cause du principe revanchard, plus qu'un détachement par rapport aux priorités de la grande Patrie, nous pouvons surtout y percevoir un souci de recentrer les intérêts des Réunionnais sur leur sol natal. De la même manière, il ne s'agit pas encore d'un désenchantement patriotique, selon les termes d'Olivier Loubes¹¹⁶, où le patrio-bellicisme des lendemains de la défaite laissera la place à une approche plus pacifique. La grande Patrie est toujours enseignée, mais le souffle patriotique n'est plus au cœur de la raison scolaire.

Le pacifisme et la valorisation de la petite Patrie renversent peu à peu la donne initiale. En filigrane apparaît un nouveau paradigme patriotique où la petite Patrie, « cette petite France insulaire »¹¹⁷, devient l'objet d'une affection particulière.

« Soyez donc patriotes, mes jeunes amis. Aimez ce petit pays d'abord, dont la renommée dépasse de beaucoup l'étendue. Aimez ensuite notre chère, belle et grande France, qui a tant de titres à notre amour, et dont le drapeau, symbole de la liberté nous abrite dans ses plis »¹¹⁸.

115 Philippe Forest, *Qu'est-ce qu'une Nation? Littérature et identité nationale de 1871 à 1914*, Paris, Bordas, 1991, p. 111.

116 Olivier Loubes, *L'école et la Patrie. Histoire d'un désenchantement, 1914-1940*, Paris, Belin, 2001, p. 11.

117 Discours de François de Mahy à la Chambre des députés le 25 juillet 1885, in Yvan Combeau, « Leçons de patriotisme au lycée de Saint-Denis de la Réunion (1870-1914) », *Historiens et Géographes*, n° 359, octobre-novembre 1997, p. 367-371.

118 Discours de J. Palant, *op. cit.*

Grâce à un emboîtement d'échelles habile, la réalité nationale s'inscrit désormais dans un amour pour la Patrie où « la France et la Réunion, ne font qu'une pour nous tous »¹¹⁹.

En définitive, les chemins de la construction du sentiment national à l'école de Bourbon correspondent à une rencontre réussie entre une volonté politique d'origine métropolitaine et un ensemble de désirs de reconnaissance de la part des élites réunionnaises. Il s'agit donc, pour reprendre les termes d'O. Loubes, d'une adéquation entre « l'offre politique et la demande sociale »¹²⁰. Aux sources de cette construction idéologique, les enseignants ont joué un rôle de premier plan en adaptant les discours patriotiques à la réalité du monde colonial. Le profil de ces derniers explique sans aucun doute la similitude et l'acceptation de certains discours à portée nationale. Selon une enquête du ministère de l'Instruction publique en 1884¹²¹, sur les 56 enseignants du lycée recensés, 19 d'entre eux sont d'origine métropolitaine et détiennent les postes les plus prestigieux au sein de l'établissement. Ce sont surtout ces derniers qui prononcent les discours de fin d'année, à de rares exceptions près, adaptant ainsi une pratique déjà éprouvée en métropole.

Leur influence sur l'esprit malléable des jeunes lycéens semble probante. Systématiquement, la levée de bataillons de volontaires pour servir la cause de la France a rencontré un écho favorable au sein de l'établissement¹²². Les lycéens ont ainsi toujours été prompts à s'engager pour défendre la Patrie et assumer leur devoir de citoyen patriote. L'hécatombe de la Grande Guerre ne les a pas épargnés comme en témoignent les 97 élèves morts pour la France durant le conflit¹²³. Une plaque commémorative, apposée dans la cour du lycée, leur est ainsi dédiée en 1929, rappelant de la sorte que « ceux d'entre eux qui

119 Discours de M. Beauchamp, *op. cit.*

120 Olivier Loubes, « L'école et les deux corps de la nation... », art. cit., p. 61.

121 État nominatif des fonctionnaires du lycée de Saint-Denis (1884), ANOM, FM/SG/REU c433.

122 Cf. Claude Bavoux, *Les Réunionnais de Madagascar de 1880 à 1925, op. cit.* ; Rachel Mnemosyne, *Les soldats réunionnais dans la Grande Guerre, 1914-1918*, thèse de doctorat, université de La Réunion, 2006.

123 Sur les 14 326 Réunionnais mobilisés, 6 936 ont été incorporés dans les régiments et 750 sont déclarés morts pour la France dont 491 tués au combat.

sont morts, au Champ d'Honneur, dans la bataille, brillent pour toujours dans notre mémoire de l'éclat le plus vif »¹²⁴.

Dès les prémices de la Grande Guerre, le substrat nationaliste s'est ainsi clairement établi sur les bancs de l'école à La Réunion. La guerre et son cortège de violences ne remettent pas en cause cet enseignement. Même si les thèmes ont évolué, le patriotisme belliqueux d'avant-guerre laisse la place à un patriotisme plus humaniste et défensif¹²⁵, le sentiment d'appartenance nationale reste tout aussi fort et l'amour crié à la mère Patrie envahit encore les discours. L'agressivité cocardière laisse désormais la place à une volonté assimilatrice plus prononcée dans laquelle la valorisation du potentiel social et culturel réunionnais est nettement revendiquée. L'amour de la grande Patrie suppose dorénavant l'amour de la petite dans laquelle les élèves de La Réunion peuvent plus facilement se reconnaître et se projeter¹²⁶. De la sorte, la beauté de l'île et le courage de ses habitants sont mis à l'honneur dans la culture scolaire et renforcent un sentiment d'appartenance selon des échelles imbriquées entre la grande et la petite Patrie.

Pierre-Éric FAGEOL

Université de La Réunion,

Centre de recherches sur les sociétés de l'océan Indien

pierre-eric.fageol@orange.fr

124 Discours du proviseur prononcé le 7 avril 1929 lors de l'inauguration des plaques commémoratives des anciens élèves du lycée, morts pour la France pendant la Grande Guerre, Saint-Denis, Impr. Th. Drouhet, 1929, p. 33.

125 Olivier Loubes, *L'école et la Patrie...*, op. cit.

126 Jean-François Chanet, *L'école républicaine...*, op. cit.